

Genève & région

Les Nahmad dévoilent leurs tableaux à Zurich

Page 29

Le 99: espace convivial à disposition

Page 26



Ecole

La polémique enfle autour du fait religieux

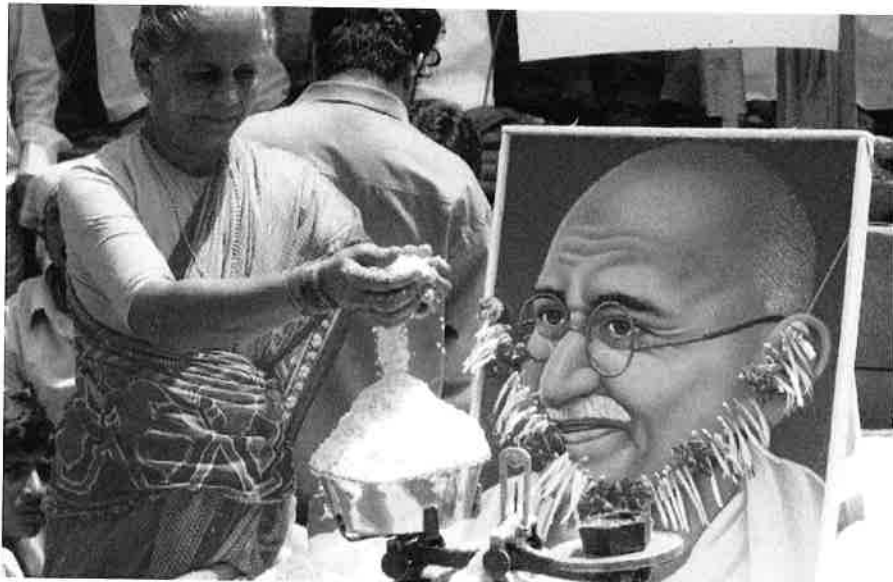
Critique des textes choisis, manque de temps et de formation: l'initiation au fait religieux à l'école est contestée

Aurèle Toninato

A la fin du mois de mai de cette année, le gouvernement se décidait, après des années de tergiversations, à intégrer au Cycle d'orientation une introduction au fait religieux: «l'enseignement des grands textes». Quelques mois après la rentrée et la mise en application du projet pour le 9e degré, le débat autour de la question prend une tournure polémique.

Le député PLR Pierre Weiss a récemment soufflé sur les braises en interpellant le Conseil d'Etat et les Eglises chrétiennes du canton. Dans sa ligne de mire: l'absence «intolérable» du Nouveau Testament dans la liste des grands textes. «Il faut qu'une vision qui a fondé l'identité religieuse de l'Europe soit présente dans ce recueil. On ne résume pas la complexité d'un héritage en niant une de ses parties! L'Ancien et le Nouveau Testament sont les fondements de notre identité religieuse et doivent être présentés dès la 9e année.»

Dans le camp d'en face, au Département de l'instruction publique (DIP), on dénonce un coup d'éclat électoral et on rappelle que le programme du fait religieux pour les 10e et 11e années n'est pas encore définitif. «L'action de Pierre Weiss illustre le risque de politisation des choix de lectures à encourager dans le système scolaire, avance Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du DIP. C'est la raison pour laquelle les grands textes ont été choisis par une commis-



Gandhi pourrait être au programme des grands textes destinés aux deux derniers degrés du Cycle d'orientation. DR

sion constituée notamment d'enseignants et d'un expert.»

Fait religieux ou philo?

Le député n'est pas seul à écorner les pages des grands textes. Jean Romain, député PLR et professeur de philosophie, martèle depuis des mois que le DIP s'est éloigné de son but initial, «qui consistait à étudier le fait religieux grâce à des explications basées sur les textes de nos grandes religions structurelles comme le christianisme, l'islam, le judaïsme. Or, on n'a pas osé aller dans cette direction, c'est de la lâcheté! On a dilué cette question

en un melting-pot de «grands textes». Certains n'ont rien à voir avec le fait religieux et traitent de thèmes propres à la philosophie! Alors, quelle est la réelle ambition des grands textes, religieuse ou philosophique? «Notre ambition reste de contribuer à expliquer le fait religieux», répond Charles Beer. Mais nous ne tournons pas le dos à la philosophie. Tous les textes choisis participent à restituer le religieux avec des éléments factuels.»

Enseignants pas formés

Enfin, il n'y a pas que le contenu de l'enseignement qui suscite la polém-

ique; son application fait aussi grincer des dents. «Le Plan d'étude romand (PER) a doublé la charge de travail en 9e à cause d'un élargissement du programme alors que les périodes sont déjà surchargées, dénonce Salima Moyard, présidente de la Fédération des enseignants du Cycle d'orientation. Il faut réserver plus d'un quart du temps d'enseignement pour ces grands textes.»

Au manque de temps s'ajoute celui de la formation: «C'est un vrai problème, poursuit-elle. Les enseignants n'ont pas reçu de formations pour introduire ces thémati-

ques! Dans cette optique, on pourra bientôt dire qu'il n'est plus nécessaire d'avoir un master pour enseigner une branche. On donne des béquilles aux enseignants, mais il faudrait déjà qu'ils sachent marcher...»

Réaction étonnée du côté de Charles Beer: «Je n'ai jamais entendu que ce point faisait polémique. Les retours qui me sont parvenus, d'enseignants et des directions, sont plutôt positifs. Il y a peut-être encore des professeurs qui ne sont pas préparés à cet enseignement, mais c'est juste une question de temps.»

Meurtre des TPG: extradé, il avoue tout

La victime, tuée par balle, était un cadre français de 51 ans, domicilié en Haute-Savoie

Extradé d'Italie en début de semaine, B. est passé aux aveux lors de son audition mercredi. Né en 1964, ce mécanicien-électricien genevois, prévenu d'assassinat, a admis devant les inspecteurs de la Brigade criminelle avoir tué en août dernier un des collègues de travail, cadre aux Transports Publics Genevois (TPG).

Après son crime, B. s'était enfui en Italie dans une maison de famille. Il a été arrêté par les policiers transalpins le 24 août dans le Piémont alors qu'il s'apprêtait à prendre un train.

Les faits remontent au lundi 22 août. Le prévenu, qui sortait d'un congé maladie, arrive à moto au dépôt du Bachet-de-Pesay. Il a rendez-vous avec des responsables de la régie pour étudier la possibilité de réintégrer les TPG.

Mais ce père de famille italo-suisse, né à Pully, se rend directement dans le bureau d'un cadre avec lequel il est en conflit. Il lui tire dessus à deux reprises. La victime, un Français de 51 ans, meurt quelques instants plus tard alors que le meurtrier toujours casqué s'enfuit à moto. La scène s'est déroulée sous les yeux de plusieurs employés des TPG.

Lors de son arrestation près de Turin, B. avait sur lui 2000 euros et 6000 francs. Dans son sac à dos, la plaque d'immatriculation de sa moto. La police a ensuite retrouvé son deux-roues dans le garage. Au même endroit, les carabinieri ont découvert des lettres adressées à sa femme ainsi que sa combinaison de motard. Des éléments qui ont permis de confirmer les soupçons pesant sur lui. Auparavant, les TPG avaient fourni à la police les bandes de caméras de surveillance présentes dans l'atelier du Bachet. Elles avaient filmé l'arrivée à moto et le départ du suspect, qui a ensuite rejoint l'Italie en passant par le tunnel du Mont-Blanc. **Fedele Mendicino**

PUBLICITÉ



Un moment de solitude est si vite passé

votez Liste N° 9 UDC

La sélection des grands textes

● L'enseignement du fait religieux s'organise autour de trois grands thèmes, répartis sur les trois années du Cycle d'orientation. A savoir: les réponses données par différentes civilisations aux questions existentielles (naissance du monde, la mort, etc.); les systèmes de pensées sur lesquels se fonde le lien social; les notions de droits humains,

d'altérité et de normes. Le recueil de grands textes se compose de textes religieux ou non religieux. Quelques exemples de textes sélectionnés: Bible (Genèse), traditions mésopotamiennes, le chant tahitien de la création, la genèse polynésienne, récit indien du Déluge, monde grec (Hésiode, l'Odyssée d'Homère), monde latin (Virgile, Ovide). Et encore

l'épopée de Gilgamesh, le Coran, le Livre des Morts des anciens Egyptiens ou la mort et l'au-delà dans le judaïsme. Les programmes de 10e et 11e années ne sont pas encore tout à fait définitifs mais ils pourraient contenir Montesquieu, des textes bouddhistes, Martin Luther King, Gandhi, et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. A.T.

tdg.ch

Sur le Web aujourd'hui

Dès 13 heures

● **Santé** Des permanences gratuites vont permettre aux Genevois de mieux choisir leur caisse maladie.

Dès 20 heures

● **Logement** Un habitat collectif de 8 appartements pour étudiants ouvre à la rue de la Coulouvrenière.

PUBLICITÉ



LES SEMAINES LIGNE ROSET.
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DU 1^{ER} AU 22 OCTOBRE

ligne roset®

Bd Helvétique 18, 1207 Genève